

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES HAUTES ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 14 février 2023

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation

6 février 2023

Date d'affichage

6 février 2023

Objet de la Délibération

**APPROBATION
DU COMPTE DE GESTION 2022**

N°2.2023

L'an deux mil vingt-trois, et le quatorze février à 17h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS, Président.

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Stéphane FERRIER, Michel GONNET, Philippe SIONNET, David LE GUEN

Secrétaire de séance : Michel GONNET

*

Vu le compte de gestion rendu par M. Clément BAROLLE, comptable public de Briançon ;

Vu le détail des opérations de l'exercice 2022 établi au regard du compte ;
Considérant que la comptabilité de M. Clément BAROLLE, comptable public de Briançon est régulière et n'a donné lieu à aucune observation ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

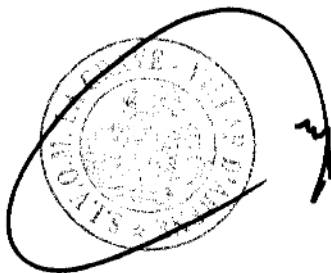
- Emet un avis favorable sur le compte de gestion dressé par M. Clément BAROLLE, comptable public de Briançon pour l'exercice 2022, dont le résultat est synthétisé dans le tableau annexé à la présente délibération ;
- Dit que ce compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdit,

Le Président,
Olivier FONS

Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

AR Prefecture

005-240500264-20230214-2_2023-DE
Reçu le 22/02/2023

